



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES RAPPORT DE CONCERTATION



Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Date : le 05 juin 2025

Périmètre concerné : Ensemble des communes membres de la CC Val ès Dunes

SOMMAIRE

1. Cadre légal et réglementaire.....	3
2. Modalités de la concertation.....	3
3. Synthèse des contributions.....	7
4. Évolutions du projet suite à la concertation.....	8
5. Conclusion.....	8
6. Annexes.....	9

1. Cadre légal et réglementaire

Conformément aux articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'urbanisme, la Communauté de communes Val ès Dunes a engagé une démarche de concertation avec le public dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document stratégique visant à définir un projet de territoire cohérent, durable et partagé. Cette concertation a été menée afin d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées à l'élaboration du projet.

La concertation, préalable à l'arrêt du projet, avait pour objectifs :

- d'informer la population sur les enjeux du PLUi,
- de recueillir les observations des habitants et acteurs du territoire,
- de favoriser l'appropriation du projet par tous les publics concernés.

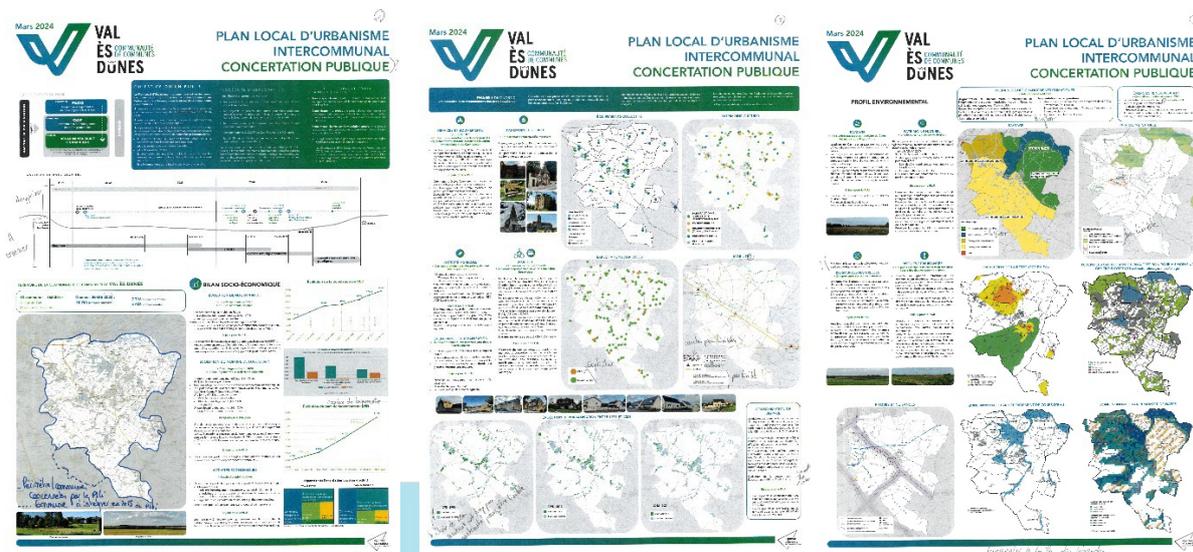
2. Modalités de la concertation

La délibération du conseil communautaire du 18 février 2021 2021 a prescrit l'élaboration du PLUi et prévoyait que la concertation devait revêtir la forme suivante :

- mise à disposition au siège de la Communauté de communes Val ès dunes et dans chacune des 19 mairies (18 communes au jour de la prescription), d'un registre permettant de recueillir les observations du public aux heures et jours habituels d'ouverture,
- les observations du public pourront également être adressées par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Val ès dunes, 1 rue Guéritot, 14370 à Argences,
- mise à disposition des éléments d'information sur le contenu et l'avancement des études, de la procédure par l'intermédiaire des moyens de communication habituels des communes et du site internet de la Communauté de communes Val ès dunes (www.valesdunes.fr),
- organisation d'au moins 2 réunions publiques,
- parution d'articles dans la presse locale.

La concertation s'est déroulée de 18 février 2021 au 5 mai 2025 et a pris plusieurs formes, parmi lesquelles :

- 5 Réunions publiques :
 - 1 réunion publique afin de présenter diagnostic territorial, le premier PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) organisée le 17 avril 2024 au Forum d'Argences
 - 4 réunions publiques afin de présenter diagnostic territorial, le second PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) suite à l'intégration de la commune de Saint-Sylvain au 1^{er} janvier 2025, et des orientations de zonage. Ces réunions furent organisées dans différentes communes du territoire (à la médiathèque de Saint-Sylvain le vendredi 28 février 2025, à la mairie d'Argences les vendredi 07 mars et samedi 08 mars 2025 et à la salle Clairejoie à Frénoville le vendredi 14 mars 2025). Outre la présentation de l'état d'avancement du PLUi, ces réunions permirent également un échange avec les habitants, l'adaptation du zonage aux besoins locaux et l'explication du contexte législatif.
- Expositions et affichage :
 - 3 Panneaux informatifs dans les mairies et au siège de la communauté de communes (Présentation synthétique du PLUi, calendrier, outils de concertation)



- 4 Panneaux informatifs dans les mairies et au siège de la communauté de communes (Présentation synthétique du PLUi, calendrier, projet de zonage)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes – Bilan de la concertation

Hiver 2024-2025

VAL À DUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CONCERTATION PUBLIQUE

1

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

UN DES TEMPS D'ÉCHANGE A DURS MOMENTS DU PROJET

LES PRINCIPALES DÉMARCHES

SARREVOUVRAN RECOURS VAL À DUNES - 1^{er} JANVIER 2025

RAPPEL DES PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES ET DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET (D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES) POUR L'ATTRACTIVITÉ DE VAL À DUNES

LES FAIS-DECEURS DU PADD

LES PROJETS DE PATRIOTISME ET D'AMÉNAGEMENT

Hiver 2024-2025

VAL À DUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CONCERTATION PUBLIQUE

2

PRÉAMBULE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET ÉTAT D'AVANCEMENT

INTRODUCTION

LES PRINCIPALES DÉMARCHES

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET (D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES) POUR L'ATTRACTIVITÉ DE VAL À DUNES

LES FAIS-DECEURS DU PADD

LES PROJETS DE PATRIOTISME ET D'AMÉNAGEMENT

PROJET RÉGLEMENTAIRE / état d'avancement janvier 2025

Hiver 2024-2025

VAL À DUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CONCERTATION PUBLIQUE

3

PRÉAMBULE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET ÉTAT D'AVANCEMENT

INTRODUCTION

LES PRINCIPALES DÉMARCHES

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET (D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES) POUR L'ATTRACTIVITÉ DE VAL À DUNES

LES FAIS-DECEURS DU PADD

LES PROJETS DE PATRIOTISME ET D'AMÉNAGEMENT

PROJET RÉGLEMENTAIRE / état d'avancement janvier 2025

Hiver 2024-2025

VAL À DUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CONCERTATION PUBLIQUE

4

PRÉAMBULE

CONTEXTE GÉNÉRAL ET ÉTAT D'AVANCEMENT

INTRODUCTION

LES PRINCIPALES DÉMARCHES

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET (D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES) POUR L'ATTRACTIVITÉ DE VAL À DUNES

LES FAIS-DECEURS DU PADD

LES PROJETS DE PATRIOTISME ET D'AMÉNAGEMENT

PROJET RÉGLEMENTAIRE / état d'avancement janvier 2025

- Registres de concertation :
 - mise à disposition au siège de la Communauté de communes Val ès dunes et dans chacune des 19 mairies (18 communes au jour de la prescription), d'un registre permettant de recueillir les observations du public aux heures et jours habituels d'ouverture,
 - mise à disposition au siège de la Communauté de communes Val ès dunes et dans chacune des 19 mairies (18 communes au jour de la prescription), d'un dossier physique contenant les éléments d'information sur le contenu et l'avancement des études,



- Outils numériques :
 - Page dédiée sur le site internet de la communauté de communes (www.valesdunes.fr) sur laquelle sont mis à disposition des éléments d'information sur le contenu et l'avancement des études et de la procédure,
 - Adresse mail spécifique pour les contributions : plui@valesdunes.fr permettant de recueillir les observations du public,
- Rendez-vous physique :
 - Le Vice-Président à l'aménagement ainsi que l'agent en charge de l'urbanisme et la planification de Val ès dunes ont réalisés plus d'une cinquantaine de rendez-vous avec des particuliers et entreprises du territoire afin de recueillir leurs observations et doléances, permettant ainsi de faire évoluer le projet et de faire de la pédagogie sur le cadre législatif.

3. Synthèse des contributions

Au total, la concertation a permis de recueillir environ 90 contributions du public dans les registres de concertations (38 dans les registres communaux, 30 dans le registre de la Communauté de communes et 18 sur l'adresse internet dédiée). Une grande majorité (environ les deux tiers) des demandes portaient sur le maintien ou le classement de foncier en zone constructible au futur PLUi. Des demandes ont été formulées pour une modification du zonage de zone naturelle (N) en zone agricole (A) afin de ne pas bloquer le développement des activités du monde agricole. Les autres préoccupations et thèmes abordés étaient les suivants :

- Préservation des espaces agricoles et naturels : demandes de ne pas urbaniser certaines zones (Saint-Pair, Moulton-Chicheboville).
- Mobilité et déplacements : attentes concernant les transports doux et les liaisons intercommunales (Janville).
- Densification et développement urbain : questionnements sur les zones à urbaniser, équilibre entre développement et cadre de vie.
- Patrimoine et identité locale : souhait de protéger les bâtiments anciens, les paysages remarquables, etc.

De plus, l'agent en charge de l'urbanisme et le Vice-Président à l'aménagement ont honorés plus d'une cinquantaine de rendez-vous avec des habitants et entrepreneurs du territoire afin de recueillir leurs doléances.

A ce viennent s'ajouter l'accueil individuel en fin des quatre réunions publiques du printemps 2025 afin d'entendre et de prendre en compte les contributions des usagers. Les réunions publiques de Saint-Sylvain et Frénoville ont accueilli une cinquantaine de personnes chacune. Celles d'Argences une centaine. Le diagnostic territorial et les enjeux identifiés par les élus ont été exposés aux participants. Puis vinrent la présentation des orientations générales du PADD, ainsi que sa traduction réglementaire dans le futur plan et les projets déclinés à l'échelle des communes. Les échanges ont été multiples et divers, certains ont pu faire évoluer des périmètres d'OAP, des choix en matière de création d'emplacements réservés ou des modifications de zonage...

L'ensemble des observations a été analysé et pris en compte dans la version arrêtée du projet.



Réunion publique à Saint-Sylvain

4. Évolutions du projet suite à la concertation

À la suite de la concertation, plusieurs ajustements ont été intégrés au projet de PLUi :

- Retrait ou réduction de certaines zones à urbaniser jugées trop sensibles.
- Renforcement des protections sur des secteurs naturels.
- Intégration d'orientations spécifiques sur la mobilité douce et la trame verte.
- Précisions apportées dans le règlement écrit pour encadrer la densification.

5. Conclusion

La concertation préalable à l'arrêt du projet de PLUi a permis une large participation du public, contribuant à enrichir et affiner le projet. Les modalités de concertation prévues dans la délibération de prescription du PLUi ont été largement dépassées. Ce rapport rend compte de cette participation et sera joint au dossier soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées, avant l'enquête publique. L'arrêt du projet de PLUi a été voté en conseil communautaire le 5 juin 2025, conformément à l'article L.153-16 du Code de l'urbanisme.

6. Annexes :

- Liste des réunions publiques et supports présentés
- Synthèse des moyens de concertation (articles, supports de présentations...)
- Version arrêtée du PLUi (cartographies, règlement, PADD)

Tableau des principales réunions PLUi

2021	02-nov	COTECH	
	30-nov	SCOT REUNION TRAVAIL PREALABLE	
	09-déc	COFIL n°1 (+ Maires) CALENDRIER & GOUVERNANCE	
2022	13-janv	INFO AGRICULTURE	
	février	SEMAINES COMMUNALES cycle 1	
	29-avr	ATELIER ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE	
	13-mai	ATELIER SOCIO ECO	
	10-juin	ATELIER URBA	
	12-juil	CONSO ESPACE DES 4 POLES	
	29-nov	COFIL SYNTHESE DIAGNOSTIQUE	
	13-déc	PPA 1	
	2023	20-avr	PADD CONSO
06-juin		COFIL (+ Maires) CONSO D'ESPACE	
20-sept		COMMERCE	
28-sept		ZONES D'ACTIVITES	
07-oct		AT1 PADD	
31-oct		COFIL ENR CYCLE DE L'EAU	
25-nov		COFIL HABITAT	
2024		22-févr	PADD REDACTION
	14-mars	COFIL PLANNING	
	02-avr	RG env	
	17-avr	REUNION PUBLIQUE PADD 1	
	18-avr	RG2 conso	
	07-mai	CONFERENCE DES MAIRES PADD	
	27-juin	PADD CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
	juin	SEMAINES COMMUNALES cycle 2	
	04-juil	PPA 2 PADD	
	04-juil	COFIL CR PROJET 1	
	03-sept	COFIL	
	24-sept	RDV ADAPTATION SCHEMA CYCLABLE	
	25-sept	COFIL ENVIRONNEMENT	
	10-oct	SCOT Moutt	
	17-oct	COFIL ECONOMIQUE	
	04-nov	CONSEIL MUNICIPAL ST SYLVAIN	
	12-nov	COFIL HABITAT 1	
	26-nov	COFIL HABITAT 2	
	17-déc	COFIL CYCLABLE + REGLEMENT	
	2025	09-janv	COFIL REGLEMENT
		23-janv	COFIL REGLEMENT
février		SEMAINES COMMUNALES cycle 3	
05-févr		COFIL OAP	
27-févr		PADD 2 CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
28-févr		REUNION PUBLIQUE 2	
07-mars		REUNION PUBLIQUE 3	
08-mars		REUNION PUBLIQUE 4	
11-mars		COFIL REGLEMENT	
14-mars		REUNION PUBLIQUE 5	
21-mars		PPA 3 présentation PADD2 + règlement + OAP	
05-mai		COFIL (+ Maires) avant arret	

Présentation des objectifs du PLUi aux élus du territoire

Argences

ouest-france.fr du 20 décembre 2021

Quotidien Ouest-France du 21 décembre 2021

438 mots

Les élus ont découvert les objectifs du PLUi

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal est programmée sur quatre ans. Le PLUi doit permettre de prendre en compte les particularités de chacune de ses parties.

Une réunion de présentation

Des représentants du cabinet Schneider ont présenté, vendredi, au Forum d'Argences, le plan d'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) à un public d'une cinquantaine de personnes réunissant les maires de la communauté de communes Val-ès-Dunes, les élus référents du PLUi et les agents des communes techniciens en urbanisme.

Le PLUi précise deux choses

Le PLUi, en conformité avec la loi Climat et résilience d'août 2021, est un document de planification qui couvre le territoire communautaire et prend en compte les particularités de chacune de ses parties.

Il précise deux choses en compatibilité avec le SCOT (schémas de cohérence territoriale) de Caen Métropole. D'une part, le Projet d'aménagement et de développement durables (Padd) du territoire pour les deux décennies à venir, et d'autre part le règlement et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui en découlent, et qui seront opposables aux autorisations de construire ou d'aménager.

Et a de nombreux objectifs

Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre plusieurs objectifs :

un équilibre entre zones urbaines et zones rurales au niveau population ; entre les espaces urbanisés, naturels et protégés ; entre diversité des fonctions urbaines et rurales, et la mixité sociale dans l'habitat... Mais aussi la sécurité et la salubrité publiques ; la protection des milieux naturels et des paysages ; la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts... ; la lutte contre l'artificialisation des sols ; la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; l'économie des ressources fossiles ; la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables. Et la prise en compte des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

C'est une grosse machine qui est programmée sur quatre ans car, plus le temps s'écoule, et plus les lois changent. Une première phase, sur un an, consistera à enquêter sur le terrain pour établir des diagnostics. Le projet sera ensuite concrétisé.

Le montage réglementaire de projet se fera sur la troisième année. La quatrième année sera consacrée à l'ensemble des consultations locales avec un retour sur le terrain, dans les communes, les enquêtes publiques et les ajustements si nécessaire.



Les représentants des communes de la communauté Val-ès-Dunes étaient présents lors de la présentation du plan d'élaboration du PLUi. Ouest-France

MENU 

Argences. Une enquête agricole sur le territoire de Val-ès-Dunes

Ouest-France
Publié le 26/01/2022 à 05h26

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Caen
Chaque matin, recevez toute l'information de Caen et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail


Retrouvez en un clic toute l'actu de vos communes préférées !



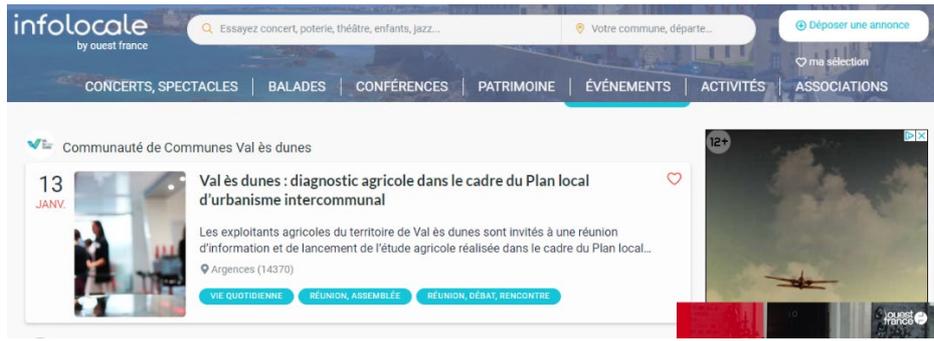
La communauté de communes Val-ès-Dunes a confié l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à un groupement de bureaux d'études. La Safer Normandie et la Chambre régionale d'agriculture de Normandie sont chargées de réaliser le diagnostic agricole.

Une réunion de lancement de l'enquête agricole animée par les bureaux d'études et les élus de la Communauté de communes s'est tenue le 13 janvier.

De nouveaux temps d'échanges sont proposés aux agriculteurs lors de permanences organisées le 27 janvier, de 9 h à 17 h 30, salle de réunion de la déchetterie (OTRI), 1 route de Saint-Pierre-sur-Dives, à Moulton-Chicheboville ; le 1^{er} février, de 9 h à 17 h 30, salle des fêtes de Janville, 145, rue Haute ; le 4 février, de 9 h à 17 h 30, à la mairie de Valambray (Airan), 2, rue du Pressoir ; le 8 février, de 9 h à 17 h 30, à la mairie de Frénouville, 17, rue de la Libération, 14630 Frénouville ; le 10 février, de 9 h à 17 h 30, salle de réunion de la déchetterie (OTRI), 1 route de Saint-Pierre-sur-Dives, à Moulton-Chicheboville.

Une étude agricole précise doit être effectuée afin que l'activité des exploitants agricoles soit bien prise en compte dans le PLUi. **« Pour ce faire, tous les agriculteurs exerçant leur activité sur le territoire de la communauté de communes Val-ès-Dunes sont invités à prendre rendez-vous auprès de la Chambre d'agriculture de Normandie. »** Ils peuvent s'inscrire directement en ligne sur <https://forms.gle/MPBQHJGEUJZAE7mJ9>, appeler le 02 35 59 44 84 ou contacter la Chambre par mail amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Articles de presses



Infolocale by Ouest France - 13 janvier 2022 - diagnostic agricole PLUi



Ouest France - 26 janvier 2022 - enquête agricole PLUi

Locaux, politique vélo... Val-ès-Dunes a des projets

Argences — Lors des vœux de la communauté de communes Val-ès-Dunes, au forum d'Argences, jeudi, le président de la CDC, Philippe Pesquerel, a présenté les différents projets.

19 communes
La commune de Saint-Sylvain rejoint la communauté de communes. « Val-ès-Dunes compte maintenant 20 600 habitants et 44 conseillers communaux venant de 19 communes. »

Nouveaux locaux
Concernant le nouveau siège communautaire, « nous avons mis fin, pour des raisons de forme, à une procédure de concours d'architectes qui était en cours. Une nouvelle procédure va être lancée au cours du 1^{er} trimestre », précise le président.

Le projet de nouveau local pour l'office de tourisme avance. L'immeuble est acheté et les travaux commenceront au second semestre 2025 pour une mise en service espérée en janvier 2026.

La CDC a l'opportunité d'acheter un pavillon à Partélos, dans la commune de Cagny. « Nous allons en faire un Relais petite enfance car nous avons besoin d'une meilleure répartition des RPE sur Val-ès-Dunes. »

La communauté de communes lance une procédure de récupération d'un bien sans maître à Vimont. Situé à côté du centre Otri, il devrait recevoir une ressourcerie. « Nous avons déjà mis en place un local réemploi gratuit qui permet de ressourcer le maximum d'objets en bon état. »

Ordures ménagères
Otri lance la tarification incitative qui osmerre par une facturation à blanc et inversion des fréquences dès le 1^{er} juillet 2025. La facturation au réel débutera le 1^{er} janvier 2026.



Les représentants des communes et des services publics sont venus nombreux à ces vœux.

Politique vélo
Des arceaux seront posés aux points de convergences (commerces, maisons de santé, bâtiments administratifs...). « Le recensement est en cours. »

Six pistes cyclables sont prévues : de Frénoville vers Caen (elle est terminée) ; de Frénoville à Bellengreville en 2025 ; de Vimont à Argences (réalisation au 1^{er} semestre 2025) ; rue Rembrandt-Bugatti, à Moulit (réalisation au 2^e semestre 2025) ; Jarville-Saint-Pair - Troarn, « une réalisation complexe en collaboration avec le Département », l'étude est en cours ; Mézidon - Ouézy (accès à la ferme pédagogique), l'étude est également en cours.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le PLU entre dans sa phase de concertation publique pour laquelle des réunions se tiendront à Saint-Sylvain le vendredi 28 février, de 17 h 30 à 20 h 30, à la médiathèque ; à Argences le vendredi 7 mars, de 17 h 30 à 20 h 30, dans la salle du conseil municipal, et le samedi 8 mars, de 9 h à 12 h, dans la salle du conseil municipal ; à Frénoville le vendredi 14 mars, de 17 h à 20 h, à la salle Clairjoie (parking mairie).

Et aussi...

Le raccordement des écoles de Moulit-Chicheboville au réseau de chaleur est à l'étude.
À Moulit, la réfection d'un pont sur la

Muance, la sécurisation du carrefour rue Rembrandt-Bugatti et rue de la Gare, la réfection de la rue de la Gare après rétrocession par le Département, et le renforcement du réseau d'assainissement « qui présente des faiblesses structurelles », sont à venir (études en 2025).

Deux logements d'urgence vont être construits. « Ils seront dédiés en priorité aux femmes et aux enfants victimes de violences intrafamiliales. »

La Fête des 1 000 ans du moulin et du marché d'Argences aura lieu le 2 mai ; les Véloclays les 23, 24 et 25 mai à Argences, Frénoville, Cagny et Saint-Sylvain ; la fête médiévale 2025 est prévue les 12, 13 et 14 septembre. À Amey...

Saint-Pair

Une enquête sur l'enlèvement des ordures



Patricia Lecomte a présenté ses vœux aux habitants en présence de représentants départementaux, voisins et locaux.

Le week-end dernier, Patricia Lecomte a présenté ses vœux aux habitants et évoqué les projets pour 2025. « Pour le Castel, malgré quelques petits problèmes solutionnés, les travaux ont enfin commencé pour la réalisation de six constructions et d'un commerce partagé. »

La personne qui loue le terrain communal depuis de très nombreuses années a proposé de l'acheter et le conseil municipal a accepté. Cette un testament n'ayant pas d'héritier direct, le terrain puisse revenir à Saint-Pair.

« Je sais que beaucoup d'administrés s'interrogent sur les poubelles à la levée et la mise en place de la tar-

fication incitait des ordures m la maire.

Dans ce cadre cbe dans tous agents mandati teront à votre 3 février et le 15

Le conseil mu trouver une sol vitesse excessive

quez tous sur débat, il est prop teaux ralentisse

l'agence routier « Nous souhaito parking de la pla d'aménagement

Pont-l'Évêque

La Fnath ne fait plus de calendrie

Côte fleurie - Val-ès-Dunes, Pont-l'Évêque et Honfleur

Plan d'urbanisme : les habitants seront consultés

Argences — L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Val-ès-Dunes est prévue sur cinq ans. Quatre réunions publiques sont programmées pour consulter et informer les habitants.

Un projet clos en 2026
 L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a débuté sur la communauté de communes (CDC) Val-ès-Dunes en 2021. Son élaboration est prévue sur cinq ans, avec le concours technique du cabinet Schneider. « Nous souhaitons que le projet soit clos pour la fin du mandat actuel en 2026 », souligne Philippe Piard, vice-président de la CDC en charge de l'aménagement de l'espace.
 Le PLUI remplacera les PLU existants et les cartes communales des communes. L'élaboration de ce PLUI représente un travail important en amont. « Nous rencontrons les représentants de chaque commune individuellement pour qu'ils nous fassent part de leurs attentes et de leurs doléances. » Par ailleurs le comité de pilotage compte des élus de chaque commune. Une cinquantaine de réunions ont déjà été organisées pour faire avancer le PLUI.

Des cadres contraignants
 En juin 2024, la CDC a voté le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui est le cadre du

PLUI.
 Un second sera voté à la suite de l'intégration de Saint-Sylvain. Le projet est impacté par deux lois : en 2020 la loi climat et résilience, et en 2023 la ZAN (Zéro artificialisation nette des sols). « La construction dans le monde rural va être brimée. Nous devons être extrêmement rigoureux dans le fait de devoir économiser les terres agricoles. »
 La densification minimale des constructions sera de 15 à 25 logements par hectare suivant les communes. « On ne limitera pas le nombre de constructions mais la consommation des espaces. » Sur Val-ès-Dunes, le choix des petites parcelles individuelles devrait laisser place à des constructions en hauteur avec plusieurs logements sur des parcelles plus grandes pour offrir un meilleur cadre de vie.

Concertation avec les habitants
 La CDC ouvre la phase de concertation. « Ce projet stratégique façonnera le développement du territoire pour les années à venir. Il est désormais soumis à la consultation du public. » Chaque citoyen, acteur local



Philippe Piard, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace, et Michel Bréan, du cabinet Schneider, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement.

ou habitant du territoire, a un rôle à jouer dans cette démarche.

Quatre réunions publiques pour échanger
 C'est l'occasion de découvrir les enjeux du PLUI. Les habitants pourront s'informer et donner leur avis sur les orientations envisagées.

Les réunions publiques auront lieu le vendredi 28 février, de 17 h 30 à 20 h 30, à la médiathèque de Saint-Sylvain ; vendredi 7 mars, de 17 h à 20 h, à la mairie d'Argences ; samedi 8 mars, de 9 h à 12 h à la mairie d'Argences et vendredi 14 mars, de 17 h à 20 h, salle Clairejoie, à Frénoeuville.

Touques

Les jeunes du club de loisirs



Un bel après-midi d'échanges entre les aînés

Vendredi après-midi, le conseil municipal des jeunes et le centre de loisirs ont organisé leur journée intergénérationnelle autour de Pierre-Hugo Delos, qui est chargé du centre de loisirs. Les membres de l'Age d'or, autour de leur présidente Geneviève Dubro-

Ouest France - 16 février 2025 - Rappel des réunions publiques

Côte fleurie - Val-ès-Dunes

Plan local d'urbanisme : les concertations lancées

Argences — Quatre rencontres ont été organisées entre fin février et mi-mars. Le projet et le contexte réglementaire du Plan local d'urbanisme intercommunal ont été présentés à plus de 200 citoyens.

Le projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Val-ès-Dunes a lancé une nouvelle phase de concertation sur le plan d'aménagement et de développement durable avec l'entrée de Saint-Sylvain et sur le projet de règlement.

« Quatre rencontres avec le public ont été organisées pour permettre à la population et aux acteurs du territoire de mieux comprendre les enjeux de ce projet d'envergure et de faire entendre leur voix », soulignent les organisateurs. Elles avaient lieu entre fin février et mi-mars à Saint-Sylvain, Argences et Frénoeuville. Plus de 200 citoyens se sont vu présenter le projet, expliquer le contexte réglementaire et les objectifs du PLUI. Ils ont également pu échanger sur leurs propres attentes et projets.

« Rendre ce processus de concertation accessible »
 Philippe Piard, vice-président à l'aménagement de la Communauté de communes, ainsi que Daniel-Sibaud, de l'agence Schneider, en charge de l'accompagnement de cette démarche, ont animé ces rencontres. « La volonté était de rendre ce processus de concertation accessible et transparent. »
 La taille de l'urbanisation sera adaptée aux besoins du territoire et aux impératifs de la loi Climat et résilience sur la consommation de l'espace. « Il sera tenu compte des spécificités locales, tant environnementales qu'économiques. »
 Lors de la phase de questions-réponses, les citoyens ont notamment fait part de leurs attentes concernant le développement de leur commune, la préservation des espaces naturels, la gestion des déplacements ou encore la préservation du patrimoine architectural. « Les doléances recueillies au cours de ces échanges seront étudiées avec attention par les représentants des communes à la communauté de communes. Elles viendront nourrir la réflexion sur le projet, dans un esprit de coconstruction. »
 Le processus de concertation continue. Chacun peut consulter en ligne les documents d'étape et faire des remarques ou requêtes par mail (plui@valesdunes.fr) ou dans le registre présent dans chaque commune. « La communauté de communes projette une formalisation de son projet d'ici l'été. Il sera alors transmis pour avis à tout un ensemble de services et d'administrations. »
 L'enquête publique suivra cette consultation, à l'automne.
 Ces quatre réunions publiques ont donc constitué une étape importante dans la construction future du territoire, avec un fort engagement des citoyens pour s'investir dans l'aménagement de leur cadre de vie. « Le dialogue entre les habitants et les pouvoirs publics reste plus que jamais une priorité pour réussir ce projet d'envergure collective. »

Des échanges fructueux dans des réunions bien suivies comme ici à Argences

PHOTO: OUEST-FRANCE

Ouest France - 1er avril 2025 – Bilan des réunions publiques

Exemple de publication sur la page Facebook de la Communauté de communes

Publication de Communauté de communes Val ès dunes

Communauté de communes Val ès dunes
22 janvier · 🌐

👉 Le PLUi entre en phase de concertation 🗣️ ! Venez participer à l'avenir de notre territoire !

La Communauté de communes Val ès dunes lance une nouvelle étape importante dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : la phase de concertation 🗣️.

Ce projet stratégique, qui façonnera le développement du territoire pour les années à venir 🗓️, est soumis à la consultation du public. Chaque citoyen de notre territoire a un rôle à jouer dans cette démarche !

Comment participer ?

- 📍 Plusieurs réunions publiques sont organisées dans différentes communes du territoire. Ce sera l'occasion de découvrir les enjeux du PLUi, de poser vos questions ? et de donner votre avis sur les grandes orientations envisagées.
- 👉 La première réunion publique aura lieu 📅 le vendredi 28 février 2025 de 17h30 à 20h30 📍 à la médiathèque de Saint-Sylvain.
- 📍 Un registre de concertation est mis à disposition dans les mairies et à la Communauté de Communes pour recueillir vos avis 🗣️. Vous pouvez également faire part de vos propositions et observations par voie électronique : plui@valesdunes.fr
- 📍 Pour démarrer cette phase de concertation, une exposition 🖼️ est ouverte au siège de la Communauté de Communes, 1 rue Guéritot à Argences. Venez nombreux !



👍 8

10 partages

Exemples d'affichage des panneaux d'exposition PADD



Panneau d'affichage pour la réunion publique du 17 avril 2024

Réunion publique



PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de
Val ès dunes

Réunion publique
d'information

Entrée libre



Mercredi 17 avril 2024

19h00

Forum d'Argences, place de la République

Présentation du diagnostic de territoire

**Présentation du projet politique d'aménagement
sur les 15 prochaines années**

Temps d'échanges

Communauté de communes Val ès dunes
valesdunes.fr/plui - 02.31.15.63.70 - plui@valesdunes.fr



YouTube



Support de présentation de la réunion publique du 17 avril 2024 (1/2)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

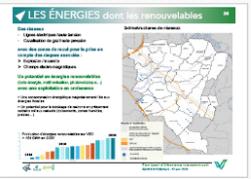
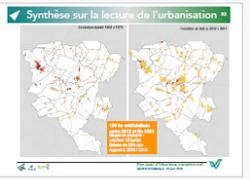
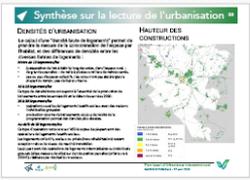
23

24

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes –

Pilier de la concertation

Support de présentation de la réunion publique du 17 avril 2024 (2/2)

 <p>25</p>	 <p>26</p>	 <p>27</p>	 <p>28</p>
 <p>29</p>	 <p>30</p>	 <p>31</p>	 <p>32</p>
 <p>33</p>	 <p>34</p>	 <p>35</p>	 <p>36</p>
 <p>37</p>	 <p>38</p>	 <p>39</p>	 <p>40</p>
 <p>41</p>	 <p>42</p>	 <p>43</p>	 <p>44</p>
 <p>45</p>	 <p>46</p>	 <p>47</p>	



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CONCERTATION PUBLIQUE

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val ès dunes

Réunion publique d'information

Entrée libre



©photo 911

- Vendredi 28 février 2025 de 17h30 à 20h30 – Médiathèque de Saint-Sylvain
- Vendredi 07 mars 2025 de 17h00 à 20h00 – Mairie d'Argences
- Samedi 08 mars 2025 de 9h00 à 12h00 – Mairie d'Argences
- Vendredi 14 mars 2025 de 17h00 à 20h00 – Salle Clairejoie à Frénoville

Présentation du diagnostic du territoire

Présentation du projet politique d'aménagement

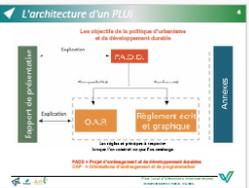
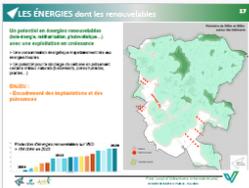
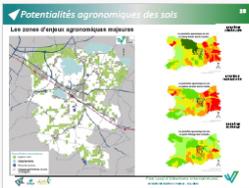
Temps d'échanges

Communauté de communes Val ès dunes
valesdunes.fr/plui - 02.31.15.63.70 - plui@valesdunes.fr



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes –

Support de présentation des réunions publiques du printemps 2025(1/2)

 <p>1</p>	 <p>2</p>	 <p>3</p>	 <p>4</p>
 <p>5</p>	 <p>6</p>	 <p>7</p>	 <p>8</p>
 <p>9</p>	 <p>10</p>	 <p>11</p>	 <p>12</p>
 <p>13</p>	 <p>14</p>	 <p>15</p>	 <p>16</p>
 <p>17</p>	 <p>18</p>	 <p>19</p>	 <p>20</p>
 <p>21</p>	 <p>22</p>	 <p>23</p>	 <p>24</p>

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes –

Axe 3 : L'armature naturelle et agricole 25

Axe 3 : L'armature naturelle et agricole 26

Axe 4 : Transition énergétique et climatique 27

Axe 4 : Transition énergétique et climatique 28

Premier projet réglementaire 29

Projet réglementaire en concertation (provisoire) 30

OAP / Encadrement de la densité résidentielle 31

OAP/ diversification des parcs de logements 32

OAP/ phasage de l'urbanisation 32

Profil du parc de logements 35

Merci, à vos remarques et questions ... 33

Support de présentation des réunions publiques du printemps 2025 (2/2)

LES COMPÉTENCES

La CDC Val à dunes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui exerce des compétences pour 18 communes : Argences, Banneville-la-Campagne, Bellengreville, Cagny, Canteloup, Cesny-aux-Vignes, Cléville, Condé-sur-Ifs, Émiéville, Frénoville, Janville, Moulton-Chicheboville, Ouzéy, Saint-Pair, Saint-Pierre-du-Jonquet, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, Valambray et Vimont. Cette mise en commun réglementaire des moyens permet d'entreprendre de grands projets au service des habitants. Zoom sur ces différentes compétences.

Développement économique et finances

La CDC Val à dunes est en charge du développement économique du territoire. Cette compétence a pour objectif d'attirer de nouvelles entreprises, créer de l'emploi et accueillir de nouveaux habitants.

Le territoire présente de nombreux atouts : des friches industrielles à revisiter, une vie économique de proximité, deux gares et de grands axes routiers dont l'autoroute. Pouvoir travailler, se loger et se divertir dans son bassin de vie est une chance qu'il faut exploiter ! Outre les projets, le financement doit suivre : la CDC Val à dunes réfléchit à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique.

« Le budget 2021, équilibré et ambitieux, se tourne vers l'avenir ! De grands projets sont menés pour contribuer à la qualité de vie de tous. »

Patrice MARTIN
1^{er} Vice-Président



Claude FOUCHER
2^e Vice-Président



Travaux, voies et assainissement

La compétence travaux et voies concerne uniquement les routes communales et les accotements en milieu rural. Ces travaux améliorent la sécurité routière, l'accès aux services, aux écoles mais aussi aux commerces et entreprises. Ils sont aussi étroitement liés aux réseaux d'eau potable et à l'assainissement.

Chaque année, les communes formulent des demandes étudiées en commission. Après priorisation, les travaux sont engagés. C'est un poste de dépense régulier et prioritaire pour la CDC Val à dunes.

« Le déploiement de l'assainissement, c'est-à-dire le traitement des eaux usées, est en conformité aux normes environnementales sont un vaste chantier déjà engagé ! »

LES COMPÉTENCES

Aménagement de l'espace

La CDC Val à dunes débute l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce PLUI permettra une meilleure articulation des politiques publiques sectorielles (habitat, urbanisme, déplacements, économie, environnement...) pour les 10 à 15 ans à venir.

C'est un document unique, stratégique et réglementaire, il renforcera le dynamisme et l'attractivité du territoire et sera proche des préoccupations des habitants et usagers.

« Ce PLUI est un chantier conséquent mais collaboratif avec les acteurs de notre territoire. C'est une ouverture vers un dialogue concerté pour partager une vision du territoire d'aujourd'hui et les perspectives de demain ! »

Martine François ISABEL
3^e Vice-Présidente



Nathaly MONROCCO
4^e Vice-Présidente



Services au public, communication et administration

Les services au public accompagnent les habitants dans leur quotidien : la petite enfance avec notamment les relais d'assistantes maternelles, les pôles de santé, l'accompagnement pour l'emploi, la lutte contre la fracture numérique, l'aide dans les démarches de services publics à la Maison de services au public (MSAP).

Parmi les projets : la nouvelle MSAP en cours de construction, une réflexion sur les modes de garde du territoire...

« En terme de communication, il est indispensable de créer du lien avec nos habitants et nos usagers et de les informer des compétences, des services dont ils peuvent disposer. La CDC Val à dunes développe ses outils, particulièrement sur les réseaux sociaux, sur internet mais aussi via des actions sur le terrain ! Cela pour plus d'interactivité et de réactivité avec tous ! »

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN QUELQUES CHIFFRES

LES TRAVAUX DE VOIRIE REPRÉSENTENT UN POSTE MAJEUR DE DÉPENSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL À DUNES.

VOICI QUELQUES CHIFFRES SUR CETTE COMPÉTENCE DEDIEE À LA SÉCURITÉ DES CITOYENS.

> DÉPENSES ENGAGÉES
304 023,50 € HT

C'EST LE MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL À DUNES POUR L'AMÉNAGEMENT D'OUVRAGES D'OUVRAGE DE CAGNY. CE MONTANT COMPREND LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, LA VOIRIE, LA CRÉATION DE PISTES CYCLABLES ET LA SIGNALISATION.

> ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION TRAVAUX ET VOIES
17

> BUDGET ANNUEL TRAVAUX ET VOIES
500 k€

> COMMUNES AVANT BÉNÉFICIE DE TRAVAUX EN 2021
9

ARGENCES, CAGNY, CESNY-AUX-VIGNES, CLÉVILLE, FRÉNOVILLE, JANVILLE, MOULTON-CHICHEBOVILLE, SAINT-PIERRE-DU-JONQUET, VALAMBRAY

Avec la participation de
RÉGION NORMANDIE
PRÉFET DU CALVADOS
CDC VAL À DUNES

VAL À DUNES LANCE SON PLUI

VAL À DUNES LANCE SON PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol et traduit ses enjeux à l'échelle d'un territoire. Il permet d'intégrer des problématiques qui concernent plusieurs communes et constitue le reflet d'un projet de développement pour les 10 ans à venir. Il fixe également un cadre réglementaire et partenarial pour programmer les besoins de la population actuelle et future.

4 GRANDS AXES RÉGISSENT LES ENJEUX DU PLUI :

la vie économique, l'habitat, la mobilité et l'environnement.

La Communauté de communes va travailler avec l'ensemble des communes à l'élaboration de ce nouveau document qui devrait entrer en vigueur en fin d'année 2025.

Les habitants sont invités à faire part de leurs remarques et observations sur les registres présents en mairie ainsi qu'au siège de la Communauté de communes. Il est également possible d'écrire un courrier à l'attention du Président de la Communauté de communes ou bien d'utiliser l'adresse mail plui@valesdunes.fr.

Plus d'informations : valesdunes.fr - rubrique Urbanisme



DUNÉO LE COMPLEXE AQUATIQUE S'EST AGRANDI !

Le bassin extérieur de Dunéo, ouvert depuis le mois de juillet 2021, pour le plus grand plaisir des nageurs.

Il est désormais possible de profiter d'une eau chauffée toute l'année, même en hiver ! Barboter tout en admirant les étoiles...

Elle est pas belle la vie ?

Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site www.ca-duneo.fr



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, Chers habitants
de Val ès dunes,

Idée simple ou simple vérité, nous avons parfois le sentiment d'être suradministrés par ce que d'aucuns nomment « le millefeuille administratif ».

Naît alors la pensée qu'en coupant ici ou là, en amputant, en supprimant... bref, en simplifiant, nous pourrions gagner en efficacité. Tentant certes mais pas si simple !

Créée il y a une vingtaine d'années comme une feuille de plus à l'épais gâteau, la Communauté de communes Val ès dunes a depuis repris en gestion directe les activités du syndicat d'assainissement, du SMEOM, du syndicat routier et de l'association Optimia (Cellule emploi). Une feuille de plus pour quatre de moins...

Notre futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui est à l'étude, viendra dans 3 ans remplacer plus d'une dizaine de PLU et documents de planification urbanistique.

Notre Maison de services, simplifie tous les mois la vie de plus de 300 usagers. Le complexe aquatique accueille plus de 150 000 visiteurs par an et permet l'apprentissage de la natation à nos écoliers et collégiens.

Économies d'échelle, simplifications, égalité territoriale, équipement d'un bassin de vie plus vaste que le domaine communal, sont les raisons de notre existence.

Il y a évidemment dans le « millefeuille administratif » des choses à revoir mais pour ce qui concerne les communautés de communes, la seule métaphore qui me vient à l'esprit c'est qu'elles sont plutôt des cerises sur le gâteau !

Ici ou ailleurs, passez de belles vacances !

Philippe PESQUEREL
Président

C'EST D'ACTU !

**LES 24 ET 25 SEPTEMBRE,
L'ESPRIT VIKING S'EMPARERA
DE VAL ÈS DUNES.**

Préparez-vous à vivre de grandes aventures avec deux concerts, un marché médiéval, un mat hissé haut et de féroces combats...

✚ Restez connectés sur otvalesdunes.fr
pour découvrir le programme !

EN BREF

➔ VALES DUNES.FR

(Re)découvrez votre Communauté de communes en vidéo sur le tout nouveau site valesdunes.fr et suivez Mathilde, notre héroïne, qui parcourt Val ès dunes !

✚ Pour plus de renseignements, contactez Val ès dunes au 02.31.15.63.70.

➔ OTRI

Àaah, les beaux jours, les fleurs, le soleil... et la tonte ! Pour éviter les trajets à la déchèterie, pensez au compostage.

✚ Des composteurs 440 litres sont en vente à Otri au prix de 20 € sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile 02.31.23.42.42.

➔ TRAVAUX

Avec le retour des beaux jours, Val ès dunes réalise des campagnes de sécurisation routière : marquage au sol, fauchage des bermes, rebouchage des nids de poule...

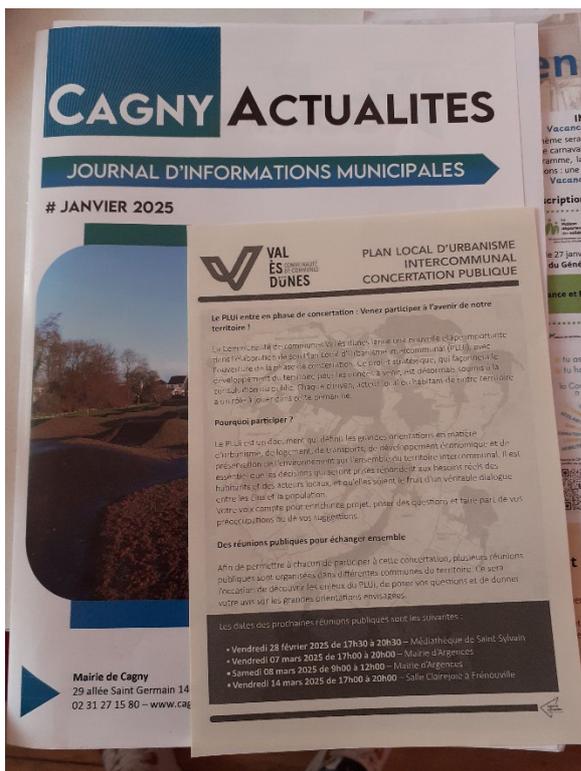
✚ Pour la sécurité des personnels en intervention, restons vigilants !



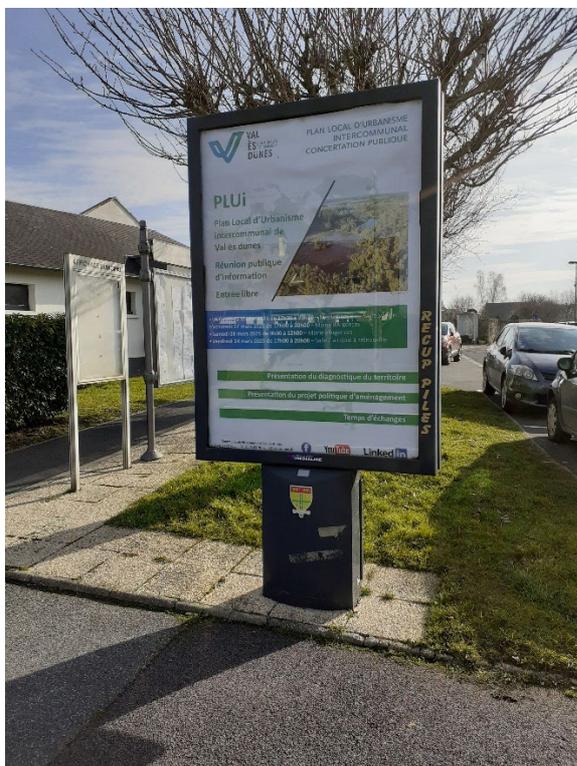
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes –

Piloté de la concertation

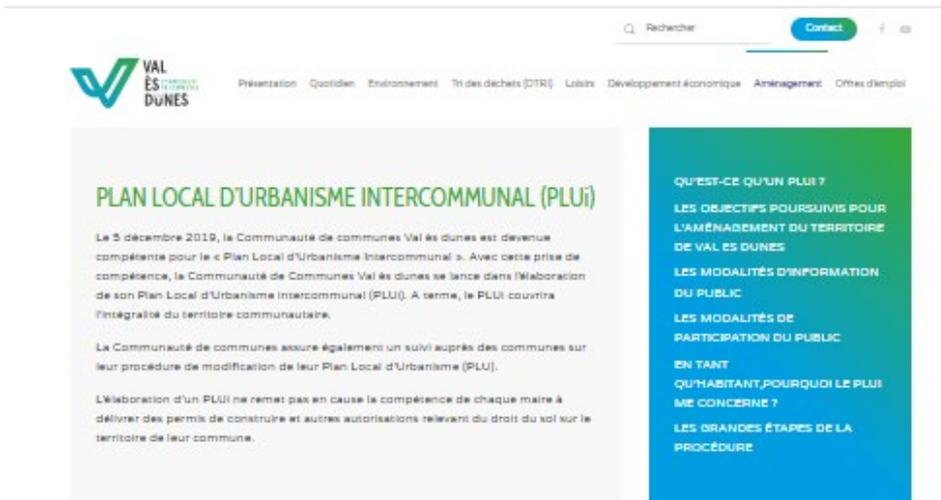
Exemples de relais par les communes des information PLUi et dates de réunions



Sept panneaux d'information type « sucettes » ont été utilisés pour relayer les dates de réunions publiques ainsi que plusieurs panneaux lumineux.



Capture écran du site internet de Val à dunes



Le PLUi achève une nouvelle phase de concertation : les habitants participent à l'avenir de leur territoire !

La Communauté de communes Val à dunes a lancé une nouvelle étape importante dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), avec l'ouverture de la phase de concertation. Ce projet stratégique, qui façonne le développement du territoire pour les années à venir, a été soumis à la consultation du public. Chaque citoyen, acteur local ou habitant de notre territoire a un rôle à jouer dans cette démarche.

Pourquoi une concertation ?

Le PLUi est un document qui définit les grandes orientations en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de développement économique et de préservation de l'environnement sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il est essentiel que les décisions prises répondent aux besoins réels des habitants et des acteurs locaux, et qu'elles soient le fruit d'un véritable dialogue entre les élus et la population.

Des réunions publiques pour échanger ensemble

Afin de permettre à chacun de participer à cette concertation, 4 réunions publiques ont été organisées à Saint-Sylvain, Argences et Frénoville. Cela a été l'occasion de découvrir les enjeux du PLUi, de poser ses questions et de donner son avis sur les grandes orientations envisagées.

Outre les réunions publiques, un registre de concertation a été mis à disposition dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes pour recueillir vos avis. Il était également possible de faire part de vos propositions et observations par voie électronique.

Enfin, une exposition visible au siège de la Communauté de communes présente les différentes phases du PLUi, les enjeux spécifiques de notre territoire, ainsi que les principales actions envisagées pour les années à venir. C'est l'occasion pour chacun de comprendre les grands principes de ce projet et de réfléchir aux décisions qui façonneront l'avenir de notre région. L'exposition est également déployée dans les communes de notre territoire pour que chaque habitant puisse la découvrir à proximité de chez lui.

Les règlements provisoires du PLUi

[Règlement écrit provisoire](#)

[Règlement graphique provisoire](#)



Capture écran du site internet de Val à dunes



[Présentation](#) | [Quotidien](#) | [Environnement](#) | [Tri des déchets \(DTR\)](#) | [Loisirs](#) | [Développement économique](#) | [Aménagement](#) | [Offres d'emploi](#)

Comité de Pilotage du PLUI de Val à dunes – Maire de Moutit-Chicheboville

PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu par les élus de Caen la mer le 6 juillet 2025.

Ce document distingue des grandes orientations pour l'avenir de votre territoire et sa qualité de vie.

Retrouvez ci-dessous les documents relatifs au PADD :

- Schéma cyclable
- Schéma des énergies renouvelables
- Schéma d'armature urbaine
- Schéma du patrimoine paysager
- Schéma de la trame verte et bleue
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Exposition hiver 2024-2025
- Délibération du 5 mars 2025

QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui permet d'intégrer des questionnements et des problématiques qui dépassent ceux d'une seule commune. Ainsi le PLUI intervient à l'échelle d'un groupement de communes et fixe les règles générales d'utilisation du sol, traduit les enjeux du territoire, ainsi que les ambitions des élus. Il est le reflet d'un **projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir**.

Il fixe un cadre réglementaire et partenarial pour programmer les besoins à venir de la population actuelle et future du territoire.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE VAL ES DUNES

- Val à dunes : un territoire dynamique et attractif
- Un territoire proche des préoccupations de ses habitants
- Mobilité et dynamique de territoire
- Un territoire responsable et attaché au bien-être de ses habitants

LES MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

Une information régulière du public sera assurée par :

- Le **site internet** (actualités, documents accessibles, calendrier, modalités de concertation...),
- Les **pièces du dossier consultables au fur et à mesure des études** du PLUI au siège de l'EPCI et sur l'ensemble des mairies de la Communauté de communes,
- Une **lettre d'information** aux grandes étapes de la démarche qui sera mise à disposition au siège et sur le site internet de la communauté de communes, ainsi que dans chaque commune,
- Un **article de presse** aux grandes étapes de la démarche.

Une réunion publique permettant de s'informer sur le PLUI a été organisée le mercredi 17 avril 2024 à Argences. [Retrouvez la présentation de la réunion ici.](#)

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

L'organisation de réunions publiques à l'échelle de la communauté de communes : une réunion sur les orientations du PADD et une réunion lors de la phase de traduction réglementaire.

La possibilité laissée au public de formuler ses observations ou propositions :

- Dans des **registres** mis à disposition au siège de la communauté de communes aux jours et heures habituels d'ouverture et dans chaque commune membres (aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée).
- Par **courrier adressé à Monsieur le Président** de la communauté de communes (1, rue Quéritot 14370 ARGENCES) en précisant en objet : « Concertation du PLUI Intercommunal » ;
- Via **l'adresse mail** dédiée : plui@valesdunes.fr

EN TANT QU'HABITANT, POURQUOI LE PLUI ME CONCERNE ?

Le PLUI devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Val à dunes :

- **Économie** : Créer un environnement favorable au développement des entreprises et à l'accueil de nouvelles activités, maintenir une vie économique de proximité, valoriser l'activité agricole,
- **Habitat** : Proposer une offre de logements diversifiée et adaptée pour maintenir la population,
- **Mobilité** : Faciliter la mobilité quotidienne pour l'ensemble des habitants,
- **Environnement** : Garantir l'accès à la nature, relever les défis énergétiques et climatiques, développer les énergies renouvelables.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1. Prescription du PLUI et lancement de la démarche => **18 février 2021**
2. Elaboration du projet de PLUI et débat sur ses orientations d'aménagement
3. Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUI
4. Enquête publique sur le projet de PLUI
5. Approbation et exécution du PLUI

Les documents d'urbanisme des communes de Val à dunes (Plan Local d'Urbanisme et Carte Communale) **restent en vigueur** tant que le PLUI n'est pas achevé et entré en vigueur.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Val à dunes -

Consultation des documents provisoires sur le site de la Communauté de Communes

Document Provisionnel (27 mai 2025) PAGE 5

Document Provisionnel (27 mai 2025) PAGE 6

Document Provisionnel (27 mai 2025) PAGE 7 / 37